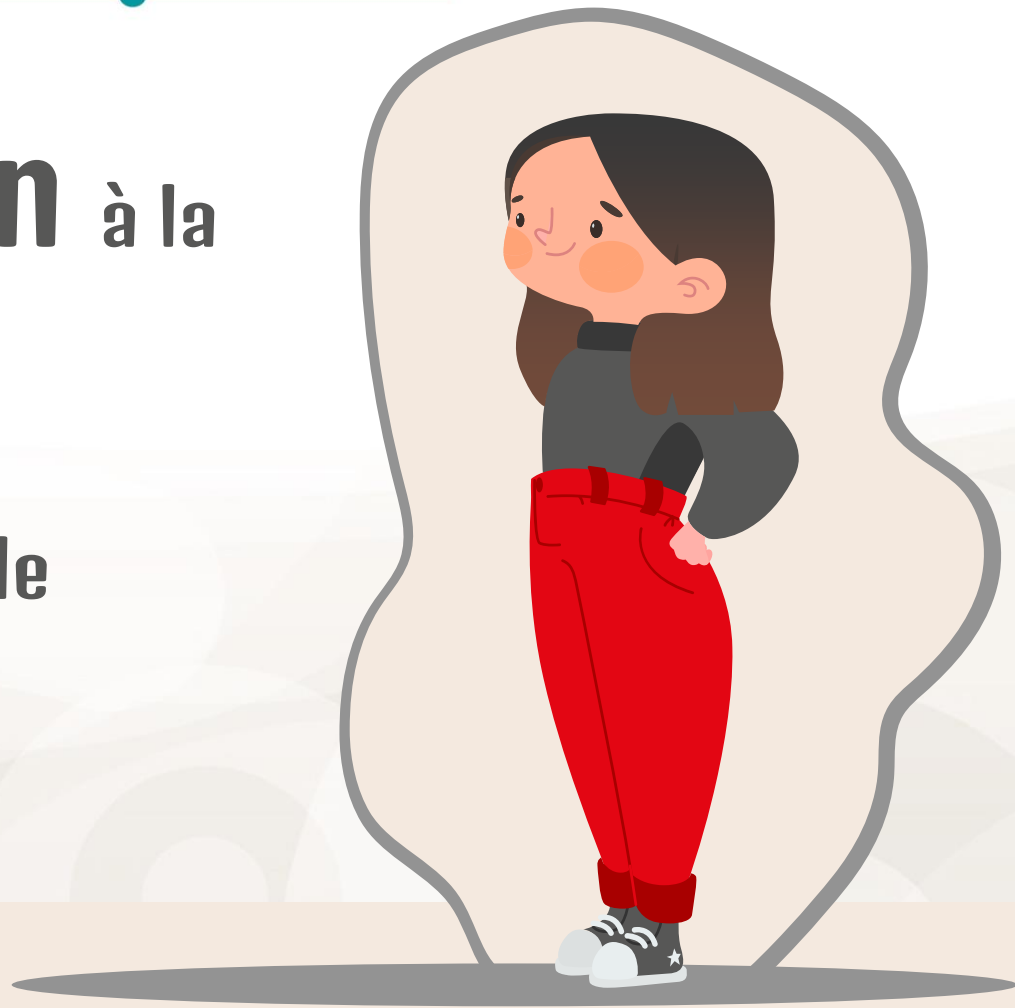


Contribution à la
Vie
Etudiante et de
Campus



C'est quoi, la **CVEC** ?

- Collectée par les Crous et d'un montant de **100€ en 2022/23**, on peut y être assujéti ou en être exonéré en fonction des cas. Elle concerne les étudiants inscrits en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur en France.
- La CVEC cible **plusieurs domaines** comme la santé, l'accompagnement social, le soutien aux initiatives étudiantes et à la vie de campus sur l'ensemble des territoires, le développement de la pratique sportive sur les campus, l'art et la culture ainsi que l'accueil des étudiants.

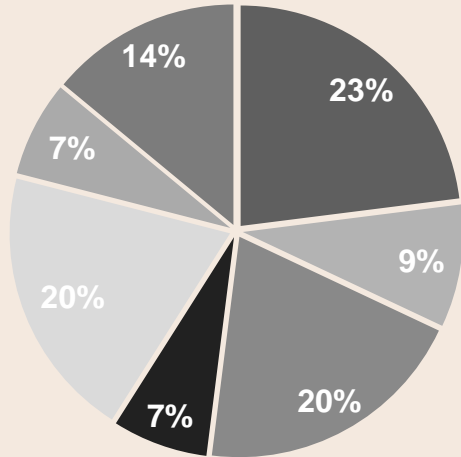
La **CVEC** permet :

- L'accès **gratuit** aux services de vie étudiante (SUAPS, SSU, SUH et SUC)
- Le financement des projets d'associations étudiantes par le biais du « **FSDIE projet** »
- Le financement de la vie de campus et d'aménagements par le mécanisme de la « **CVEC Actions Transverses** »

La **CVEC**, pour quoi ?

- 01** Pour la santé
- 02** Pour favoriser l'accompagnement social
- 03** Pour soutenir les initiatives et la vie de campus sur l'ensemble des territoires
- 04** Pour développer la pratique sportive sur les campus
- 05** Pour faire vivre l'art et la culture
- 06** Pour améliorer l'accueil des étudiants

Répartition de la **CVEC** à l'UCA



- FSDIE - Projets
- Santé SSU
- Sport SUAPS
- Actions transverses
- FSDIE - Social
- Handicap SUH
- Culture SUC

32% du montant de la CVEC abonde le **Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes** (FSDIE). Ce fonds se subdivise en 9 % pour le **FSDIE-social** et 23 % pour le **FSDIE-projet**.

27% de la CVEC sont ciblés vers la santé et le handicap et leur gestion est assurée par le **Service de Santé Universitaire** (20%) et le **Service Université Handicap** (7%) ;

20% de la CVEC sont ciblés vers le sport et leur gestion est assurée par le **Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives** (SUAPS) ;

7% de la CVEC sont ciblés vers la culture et leur gestion est assurée par le **Service Université Culture** (SUC).

14% sont destinés à financer des projets ou des aménagements mobiliers ou immobiliers, extérieurs ou intérieurs. Ils sont mobilisables par les établissements membres de la coordination territoriale EPE UCA, par le biais d'appels à projets "**Actions transverses**".

Etablissements concernés par la CVEC

	FSDIE	CVEC « Actions transverses »	Services (SSU, SUH, SUAPS, SUC)
Université Clermont Auvergne	✓	✓	✓
Clermont Auvergne INP	Gestion propre	✓	✓
VetAgro Sup	Gestion propre	✓	✓
ENSACF	Gestion propre	✓	✓
ESACM	Gestion propre	✓	✓
ESC Clermont Business School	Gestion propre	✓	✓
ITSRA	Gestion propre	✓	✓
ISRP Vichy	Gestion propre	✓	✓

Les services : SUC, SUAPS, SSU et SUH

SUC

Sa mission :

Le Service Université Culture vous propose des ateliers et stages de pratiques artistiques et une programmation de manifestations culturelles, tout au long de l'année.

Exemples d'activités :

Spectacles,
Projections,
Expositions,
Concerts,
Lectures

SUAPS

Sa mission :

Envie de pratiquer un sport durant vos études ? Pour le loisir, le plaisir, la compétition ou pour compléter votre formation ? Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives vous propose des activités variées, sportives et de bien-être, en salle ou en plein air, du débutant au confirmé.

Exemples d'activités :

Badminton
Escalade
Golf
Natation
Sports de combat
Sports collectifs Tennis
Yoga...

SSU

Sa mission :

Répondre aux besoins de santé des étudiants en proposant une prise en charge médico-psycho-sociale.

Son équipe de professionnels

pour l'écoute, le soin, la prévention :
Médecins (généralistes, du sport, infirmières, neurologues, psychiatres ...)
Assistantes sociales,
Bureau d'Aide Psychologique Universitaire, chargées de prévention,
« Etudiants Relais Santé ».

SUH

Sa mission :

Accompagner les étudiants en situation de handicap dans tous les aspects de la vie universitaire.

Ses dispositifs :

Accompagnement d'étude et d'examen, accompagnement, aide à la prise de notes, soutien pédagogique.

Tu as envie de faire du **tutorat** ?

Rendez-vous sur l'onglet « Contrat étudiant » sur le site du SUH.

La CVEC « actions transverses » : les appels à projets

Qu'est-ce que c'est ?

Les projets finançables par le fonds CVEC UCA sont :

- Les projets (événement ou aménagement) portés par l'UCA, Clermont Auvergne INP, VetAgro Sup, ENSACF, ESACM, ESC Clermont Business School, ISTRa ou ISRP Vichy portant sur la vie étudiante et de campus.
- Les projets portés par une association étudiante de l'UCA ou des établissements cités précédemment consistant principalement en de l'investissement mobilier ou en de l'aménagement immobilier des campus.

Comment ?

Deux fois par an, les associations étudiantes ou les services de l'Université Clermont Auvergne ou des établissements membres de la coordination territoriale EPE UCA (Clermont Auvergne INP, VetAgro Sup, ENSACF, ESACM, ESC Clermont Business School, ISTRa et ISRP Vichy) peuvent déposer des **dossiers de demande de subvention au titre de la CVEC « AT »**.



La CVEC « actions transverses » : les appels à projets

Quand ?

- Date limite de dépôt : 26 janvier 2024 (commission le 15 février 2024)
- Date limite de dépôt : 12 avril 2024 (commission le 23 mai 2024)

Où trouver les informations ?

Le **dossier** se trouve sur cette page Internet :

<https://www.uca.fr/campus/vie-etudiante/contribution-vie-etudiante-et-du-campus-cvec/les-appels-a-projet-cvec>

Le dossier est à renvoyer à cvec.dvu@uca.fr



Le parcours d'une demande au titre de la **CVEC AT**

Le dépôt de dossier :

- Dépôt du dossier de demande au titre de la CVEC AT
- Examen du dossier et prise de contact par la DVU

La délibération de la commission et le CFVU :

- Délibération de la commission CVEC AT et proposition
- Délibération du CFVU : le Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire doit valider la proposition de la commission

Commission CVEC AT:

La commission CVEC AT examine le dossier lors d'une commission paritaire

La réponse et les fonds :

- Quelques jours après le CFVU, réception d'une réponse à sa demande.
- Un virement est effectué dans un délai d'environ 3 semaines

Quelques exemples de projets **CVEC AT**



Des garages à vélos

Ils sont présents sur de nombreux sites.



Un terrain multisports

Il a été installé sur le Campus de Moulins.



Des aménagements mobiliers extérieurs

De nombreuses tables, chaises et bancs ont été installés sur des campus. D'autres sont en projet.

Quelques exemples de projets **CVEC AT**



Réaménagement du hall Gergovia

Le hall de l'UFR Lettres,
Culture, Sciences
Humaines a été rénové.



Réhabilitation de l'ancienne BU en lieu de vie étudiant

Le projet de transformation de
l'ancienne bibliothèque universitaire, à
destination des étudiants vient d'être
achevé à l'INSPE d'Aurillac.



Un espace de répétition pour le SUC

Le projet a été réalisé sur
le Campus des Cezeaux.

La communication

Il est possible de communiquer sur des événements qui pourraient intéresser les étudiants de l'Université Clermont Auvergne par deux moyens :

- L'**agenda** sur le site de l'Université Clermont Auvergne
- La **lettre d'informations aux étudiants** envoyée une fois par mois à l'ensemble des étudiants dans la première quinzaine du mois.

Les demandes de communication sont à adresser **exclusivement au chargé de communication vie universitaire** : Sylvain.GARCIA@uca.fr

Les demandes (descriptif complet et visuel) doivent être transmises au plus tôt et au moins 8 jours avant l'évènement.

Concernant les projets financés, vous devez communiquer votre évènement, ainsi que faire figurer les logos des partenaires et de la CVEC.

Du lundi 12 au dimanche 18 décembre 2022

lun. 12/12	mar. 13/12	mer. 14/12	jeu. 15/12	ven. 16/12	sam. 17/12	dim. 18/12
<small>Toute la journée</small> Appel à candidature du programme de bourses d'excellence Eiffel	<small>Toute la journée</small> Appel à candidature du programme de bourses d'excellence Eiffel	<small>Toute la journée</small> Buzons contre le sextisme	<small>Toute la journée</small> Buzons contre le sextisme	<small>Toute la journée</small> Remise du prix de thèse Laboratoire de Mathématiques Blaise Pascal	<small>Toute la journée</small> Buzons contre le sextisme	<small>Toute la journée</small> Buzons contre le sextisme
<small>Toute la journée</small> Appel à talents : scène ouverte au Campus des Cézeaux	<small>Toute la journée</small> Appel à talents : scène ouverte au Campus des Cézeaux	<small>Toute la journée</small> Appel à talents : scène ouverte au Campus des Cézeaux	<small>Toute la journée</small> Festivities de fin d'année sur le campus des Cézeaux	<small>14.00 à 17.00</small> Rencontre avec Laura NEAFDU	<small>12.00 à 14.00</small> FSDE : Atelier "Financement de projets associatifs étudiants"	
<small>12.00 à 14.00</small> Festivities de fin d'année sur le campus des Cézeaux	<small>12.00 à 14.00</small> Festivities de fin d'année sur le campus des Cézeaux	<small>12.00 à 14.00</small> Festivities de fin d'année sur le campus des Cézeaux	<small>17.00 à 18.00</small> Dédicace: Le couplet et l'argent			
<small>12.00 à 13.00</small> Webinaire groupe d'études transversal sur les violences sexuelles et sexistes						

La **CVEC AT** : les obligations



En obtenant une subvention au titre de la CVEC AT de l'Université Clermont Auvergne, vous vous engagez à :

- Transmettre un **bilan** (prévu à la suite du dossier) dans un délai de 30 jours après la réalisation du projet ou de l'aménagement avec l'ensemble des factures.
- Utiliser sur **l'ensemble des moyens de communication les logos de l'UCA marque Auvergne et de la CVEC.**

Les ressources sont disponibles en ligne, sur la même page que le dossier.

Il est possible de télécharger un kit de communication avec les logos [ici](https://drive.uca.fr/d/8dcfc73b5dbf4928a403/) : <https://drive.uca.fr/d/8dcfc73b5dbf4928a403/>

Direction de la Vie Universitaire

Vous pouvez contacter la chargée de projet CVEC pour un projet sur Aurillac, Clermont-Ferrand, le Puy-en-Velay, Moulins, Montluçon et Vichy

Téléphone : **04 73 40 50 71**

Instagram : [@fsdie.uca](https://www.instagram.com/fsdie.uca)

Courriel : cvec.dvu@uca.fr

Courriel personnel : Lea.VIALE@uca.fr

Site internet : uca.fr

